

### En bref :

- Stabilité démographique à Besançon, croissance dans les autres communes de la CAGB
- Un solde migratoire négatif compensé par un solde naturel soutenu
- Un vieillissement moins prononcé que dans le référentiel de comparaison
- Besançon essentiellement attractive pour les étudiants, les autres communes de la CAGB attractives pour les actifs occupés.
- Une part de cadres et professions intermédiaires légèrement supérieure dans la CAGB par rapport aux agglomérations comparables
- Proportionnellement moins de logements sociaux dans la CAGB que dans les agglomérations comparables et un parc locatif social concentré essentiellement dans la ville-centre : 27 % des logements relèvent du parc locatif social à Besançon contre 5 % dans le reste de la communauté d'agglomération

# Fiche n° 1 : Les caractéristiques démographiques de la CAGB

## Quelles sont les dynamiques démographiques de la CAGB ?

Pour réaliser le diagnostic sociodémographique à l'échelle de la communauté d'agglomération, la CAGB est comparée avec des communautés d'agglomération de même taille. Ces comparaisons ont pour but de distinguer ce qui caractérise spécifiquement la CAGB. Le référentiel de comparaison est ici composé de cinq communautés d'agglomération, de même taille et comprenant une capitale régionale : CA du Grand Poitiers, CA Amiens Métropole, CA Limoges Métropole, CA Caen la Mer, et CA de Metz Métropole.

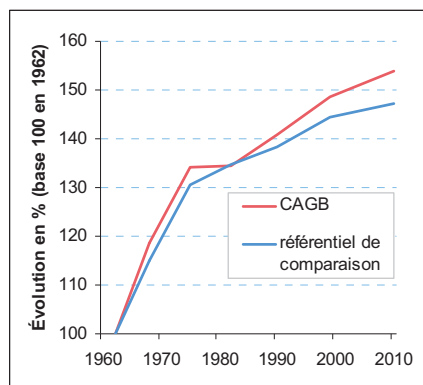
Près de 177 000 personnes résident dans les 59 communes composant la CAGB en 2010. Avec 117 000 habitants à Besançon, la ville-centre concentre à elle seule les deux tiers de la population de la communauté d'agglomération. En dehors de Besançon, aucune autre commune ne dépasse 3 500 habitants. Le poids de Besançon dans la CAGB est un peu supérieur à celui de la moyenne des villes-centres du référentiel de comparaison (62 %).

En 50 ans, la CAGB a gagné 50 % d'habitants supplémentaires. Les gains de population ont été constants dans la CAGB depuis 1962, alors que la population de la ville-centre est stable depuis 1975. La périurbanisation qui débute dans cette période réduit le poids démographique de Besançon au sein de l'agglomération. Ainsi

depuis 1975, la population de la CAGB est de moins en moins concentrée sur la commune de Besançon. Le territoire reste peu densément peuplé dans son ensemble par rapport au référentiel de comparaison (409 hab/km<sup>2</sup> contre 633 hab/km<sup>2</sup>).

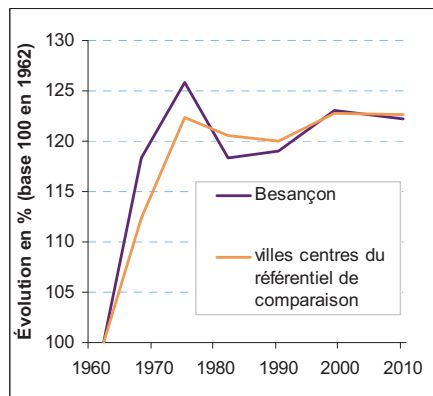
Les évolutions de la population sont comparables entre la CAGB et les autres agglomérations en termes de tendance avec des périphéries en nette croissance et des villes-centres plutôt en stagnation.

## Évolution de la population de la CAGB depuis 1962



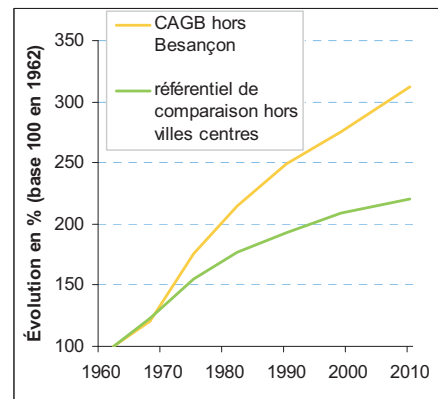
Source : Insee, Recensements de la population 1962 à 1990 dénombrements - Recensements de la population 1999 et 2010 exploitations principales

## Évolution de la population de Besançon depuis 1962



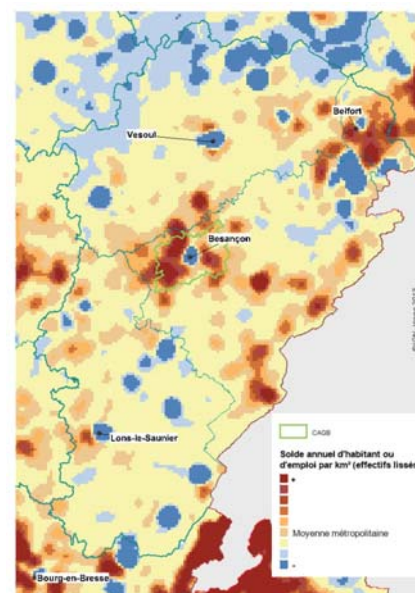
Source : Insee, Recensements de la population 1962 à 1990 dénombrements - Recensements de la population 1999 et 2010 exploitations principales

## Évolution de la population de la CAGB hors Besançon depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population 1962 à 1990 dénombrements - Recensements de la population 1999 et 2010 exploitations principales

## Évolution lissée de la population de la CAGB entre 1999 et 2010



Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010, exploitations principales

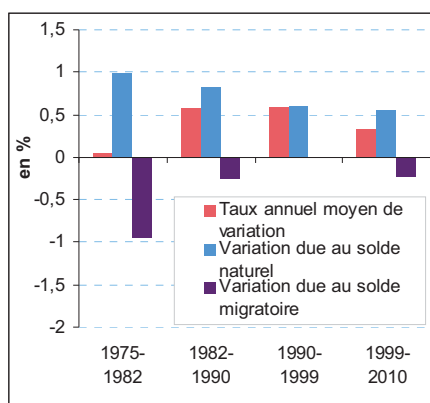
## Quels sont les facteurs démographiques de l'évolution de la population ?

Les gains de population de la CAGB sont supérieurs à ceux du référentiel de comparaison depuis 1982. Cela s'explique par un excédent naturel plus marqué depuis cette date dans l'agglomération bisontine et plus

# Fiche n° 1 : Les caractéristiques démographiques de la CAGB

encore à Besançon. À cela s'ajoute un déficit migratoire moindre dans la CAGB sur cette même période. Celui-ci est dû à la ville-centre qui perd plus d'habitants qu'elle n'en attire, contrairement aux autres communes de la CAGB qui sont attractives depuis 1975.

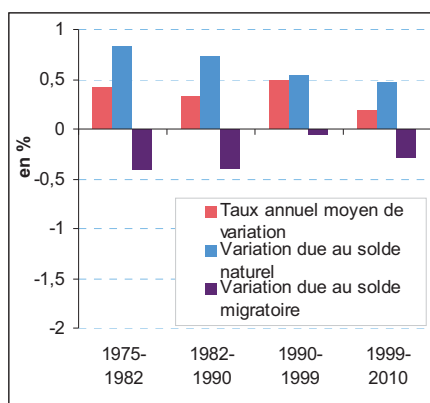
## Taux annuel moyen de variation de la population de la CAGB



Source : Insee, Recensements de la population 1975 à 1990 dénombremets - Recensements de la population 1999 et 2010 exploitations principales - Etat-civil.

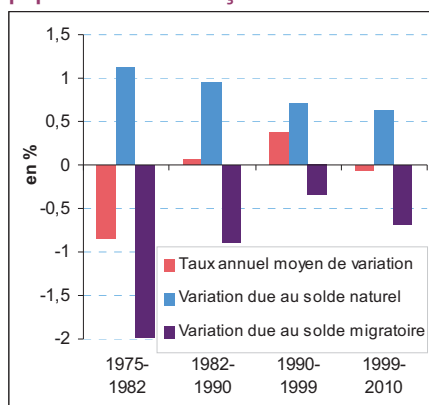
Guide de lecture : sur la période 1999-2010, la population de la CAGB s'est accrue de 0,33 % par an. Cette croissance est portée par l'accroissement naturel (naissances - décès) qui est de +0,56 % par an. La CAGB enregistre davantage de départs que d'arrivées (variation due au solde apparent des entrées-sorties de -0,23 % par an).

## Taux annuel moyen de variation de la population du référentiel de comparaison



Source : Insee, Recensements de la population 1975 à 1990 dénombremets - Recensements de la population 1999 et 2010 exploitations principales - État civil.

## Taux annuel moyen de variation de la population de Besançon



Source : Insee, Recensements de la population 1975 à 1990 dénombremets - Recensements de la population 1999 et 2010 exploitations principales - État civil.

## Quelle est la structure par âge de la population ?

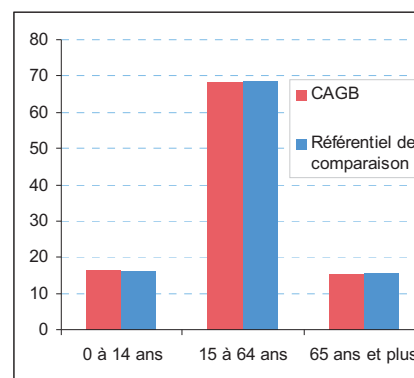
La structure par âge de la population de la CAGB est similaire à celle du référentiel de comparaison. Comme toutes les communautés d'agglomération comparables, qui comptent toutes un campus universitaire, elle est marquée par une proportion importante de jeunes de 19 à 24 ans (29,5 %). Cette part est encore plus importante à Besançon, la ville universitaire (35 %). Parmi la population âgée de 15 ans ou plus et résidant dans la CAGB, 13,3 % se déclarent élèves ou étudiants. Cette part est de 12,7 % dans le référentiel de comparaison.

La part de la population âgée de 30 à 59 ans est plus faible à Besançon que dans la globalité de la communauté d'agglomération : 35,2 % contre 37,5 %.

Comme dans les communautés d'agglomération comparables, un habitant sur cinq est âgé de plus de 60 ans. Phénomène national, la part

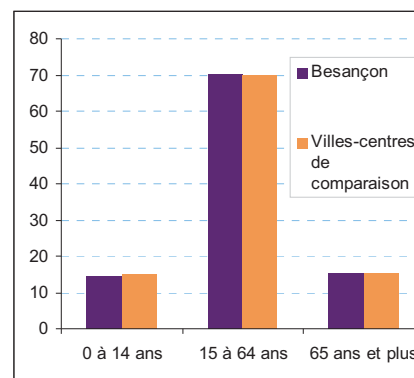
des 65 ans ou plus augmente. Le territoire reste en moyenne plus jeune que le référentiel de comparaison. En 2010, la CAGB compte 1,44 jeune de 18 ans ou moins pour une personne de 65 ans ou plus (contre 1,36 dans les communautés d'agglomération comparables).

## Répartition par âge de la population de la CAGB



Source : Insee, Recensement de la population 1990 exploitation légère - Recensement de la population 1999 exploitation principale - Recensement de la population 2010 exploitation principale.

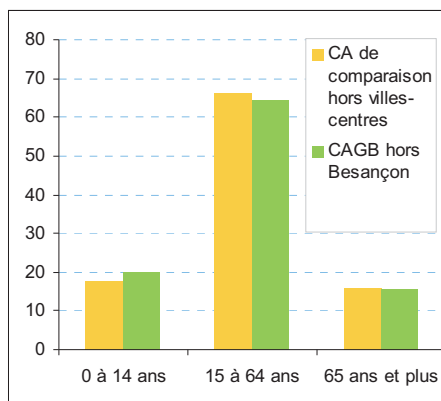
## Répartition par âge de la population de la ville de Besançon



Source : Insee, Recensement de la population 1990 exploitation légère - Recensement de la population 1999 exploitation principale - Recensement de la population 2010 exploitation principale.

# Fiche n° 1 : Les caractéristiques démographiques de la CAGB

## Répartition par âge de la population du référentiel de comparaison



Source : Insee, Recensement de la population 1990 exploitation légère - Recensement de la population 1999 exploitation principale - Recensement de la population 2010 exploitation principale.

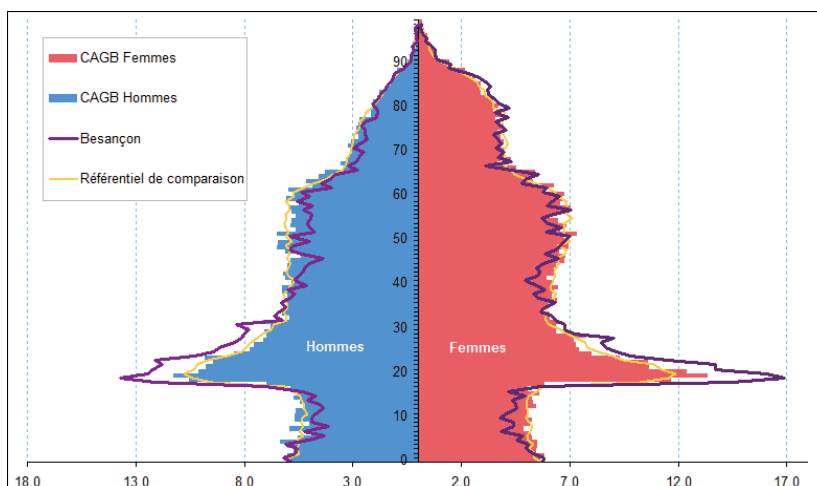
## Pour qui la CAGB est-elle attractive et pour qui ne l'est-elle pas ?

Dans l'ensemble, la CAGB est attractive pour les jeunes de 16 à 24 ans, en raison de l'offre de formation présente sur le territoire.

De ce point de vue, elle ne se distingue pas des agglomérations comparables. L'impact est toutefois plus important (+ 16 points) dans la CAGB que dans le référentiel de comparaison sur les 18 et 19 ans. Les jeunes actifs (24-35 ans) sont quant à eux plus nombreux à quitter la CAGB qu'à s'y installer. Concernant les autres tranches d'âge, arrivées et départs se compensent et n'ont pas d'impact sur la structure par âge du territoire. Là encore, la CAGB n'affiche pas de spécificité par rapport au référentiel de comparaison.

Selon que l'on se place du point de vue de la ville-centre ou des autres communes de la CAGB, les mouvements sont différents. La ville-centre est fortement attractive

## Pyramide des âges de la CAGB

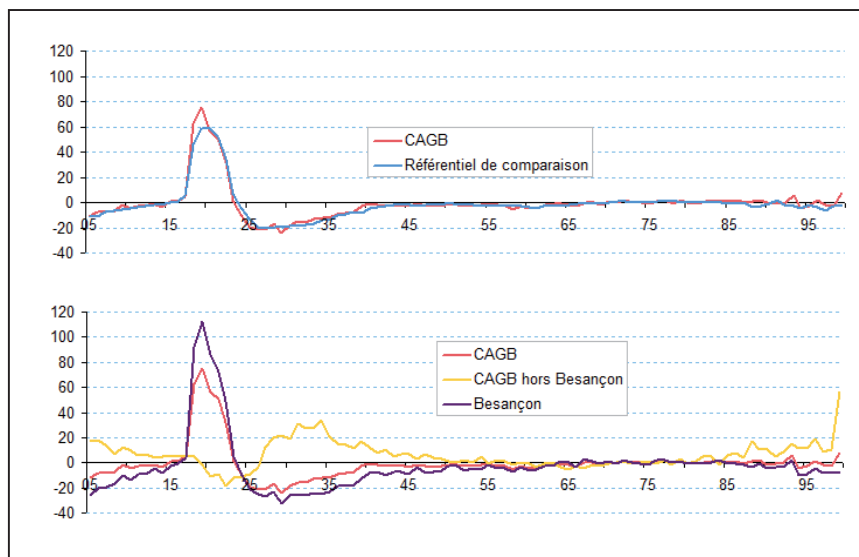


Source : Insee, Recensement de la population 2010 exploitation principale.

pour les jeunes de 16 à 24 ans (étudiants et/ou entrée sur le marché du travail), tandis que les autres communes de la CAGB attirent davantage de familles et/ou de jeunes actifs (26-45 ans et moins de 15 ans)

Parmi les actifs, les professions intermédiaires enregistrent le solde migratoire le plus déficitaire de la CAGB. Viennent ensuite les cadres et les employés.

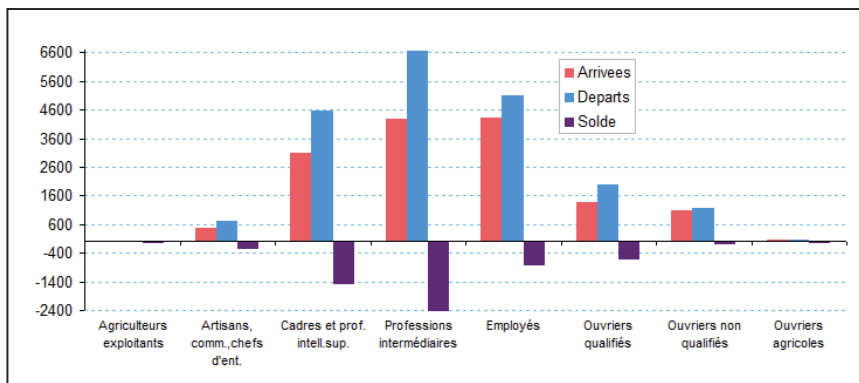
## Impact des migrations sur cinq ans par âge



Source : Insee, Recensement de la population 2008 exploitation principale.

**Guide de lecture :** Les flux migratoires concernent uniquement les échanges entre la zone d'étude et le reste de la France (métropole + Dom). Pour calculer l'impact des migrations, le solde migratoire de la zone avec le reste de la France (y compris les Dom) est rapporté à la population qui aurait été celle de 2008 en l'absence de migrations. Les migrations internes sont constituées des échanges entre communes différentes de la zone. Pour un âge donné, plus la courbe est positive, plus l'impact du solde migratoire contribue à renforcer le poids de la population de cet âge dans l'ensemble de la population.

## Flux migratoires sur cinq ans des actifs par catégorie socioprofessionnelle



Source : Insee, Recensement de la population 2008 exploitation complémentaire.

### Quelle est la structure des ménages ?

En moyenne, les ménages résidant au sein de la CAGB comptent 2,03 personnes en 2010 contre 2,23 en 1999. Ces chiffres sont identiques dans le référentiel de comparaison. La structure des ménages de la CAGB se distingue par une représentation plus forte de ménages d'une personne (44 % contre 42,6 % dans le référentiel). Les familles monoparentales, qui représentent 8,5 % des ménages de la CAGB, sont légèrement moins présentes que dans les agglomérations comparables (9,1 %).

Dans la commune de Besançon, un ménage sur deux (52 %) est composé d'une personne, contre 22,5 % en moyenne dans les 58 autres communes de la CAGB. En moyenne, un ménage bisontin est composé de 1,85 personne et un ménage « périphérique » de 2,5 personnes.

### Quelle est la composition du parc de logements ?

En 2010, la CAGB compte 91 500 logements contre 81 300 en 1999. Parmi ces logements, 84 000 sont des résidences principales, soit une proportion de 92 %, similaire au référentiel de comparaison.

Le parc des résidences principales est en moyenne plus récent dans la CAGB que dans les agglomérations comparables : 20,0 % des résidences principales de la CAGB ont été construites entre 1990 et 2006 contre 17,8 % dans le référentiel de comparaison. Le parc des résidences principales diffère dans sa composition avec davantage d'appartements dans la CAGB (67 %) que dans le référentiel de comparaison (58 %). Cette différence est essentiellement due à la ville-centre. À Besançon, 86 % des résidences principales sont des appartements. Dans les villes-centres des cinq agglomérations de comparaison, la part est plus faible et varie entre 60 % à Amiens et 84 % à Metz.

La CAGB compte proportionnellement moins de logements

sociaux que le référentiel de comparaison : en 2012, 21 % des logements appartiennent au parc locatif social dans la CAGB contre 24 % en moyenne dans les agglomérations comparables. Le parc locatif social se concentre essentiellement dans la ville-centre : 27 % des logements relèvent du parc social à Besançon contre 5 % dans le reste de la communauté d'agglomération. Dans les agglomérations comparables, la part du parc locatif social dans l'ensemble des résidences principales est de 26 % dans les villes centres et de 19 % dans les CA hors villes centres. La différence entre la CAGB hors Besançon et les CA hors villes centres s'explique en grande partie par la taille des communes composant ces zones. Dans la CAGB, aucune commune (hors Besançon) ne dépasse 3 500 habitants. Dans les CA comparables, quelques communes hors villes centres dépassent 10 000 habitants.

### Quelle est la structure de la population par catégorie sociale et par niveau de diplôme ?

Parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, la part des cadres (10,1 %) et des professions intermédiaires (15,6 %) est plus importante dans la CAGB que dans le référentiel de comparaison (respectivement 9,4 % et 14,9 %). À l'inverse, les personnes sans activité (autres que les étudiants) sont proportionnellement moins présentes dans la CAGB qu'en moyenne dans les agglomérations

## Fiche n° 1 : Les caractéristiques démographiques de la CAGB

comparables (respectivement 6,2 % et 7,4 %).

En conséquence, le taux d'activité est légèrement plus important dans la CAGB que dans le référentiel de comparaison. Parmi la population âgée de 15 à 64 ans, 69,5 % est présente sur le marché du travail,

soit 1 point de plus que dans le référentiel de comparaison. Et parmi les personnes présentes sur le marché du travail, 87,6 % déclarent occuper un emploi (86,5 % dans le référentiel de comparaison).

Cette répartition différente de la population active s'accompagne

d'un niveau de diplôme supérieur dans la Communauté d'Agglomération bisontine : 41,2 % des actifs de 15 ans ou plus sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur contre 38,6 % dans le référentiel de comparaison.